

Communiqué de presse

Rennes, le 10/06/2016

Les 8 présidents des CCI bretonnes protestent face aux blocages qui se poursuivent et impactent durement l'économie bretonne

Depuis de nombreuses semaines les chefs d'entreprises et salariés bretons doivent faire face aux conséquences des mouvements sociaux liés à la loi travail. Malgré le déblocage des dépôts de carburants, les 8 présidents des CCI bretonnes constatent la poursuite de nombreuses perturbations qui bafouent le processus démocratique.

« Nous ne souhaitons pas remettre en cause le droit de grève, qui est un droit constitutionnel, mais les entraves à la libre circulation des biens et des personnes n'est plus tolérable.

A titre d'exemples, dans le Morbihan des barrages filtrants avaient encore lieu hier sur l'axe Rennes-Lorient ; et au port de commerce de Lorient où plusieurs navires sont en attente de déchargement ou de chargement, c'est toute la chaîne logistique portuaire qui se retrouve en difficulté.

Dans les Côtes d'Armor, certains chantiers sont à présent retardés faute de matériaux. Le Finistère est également touché par des blocages à proximité du port de Brest. Enfin, en Ille et Vilaine l'activité commerciale du centre-ville de Rennes est lourdement sinistrée ; sans compter les perturbations ferroviaires qui impactent l'ensemble de la Bretagne.

Ces actions, qui sont le fait d'une minorité, fragilisent l'activité des entreprises bretonnes et enrayent une économie locale qui commençait juste à amorcer le redémarrage attendu depuis plusieurs années.

Il faut que cette situation cesse, c'est pourquoi nous en appelons à la responsabilité de chacun et demandons à l'Etat de faire respecter la loi en mettant un terme à ces blocages.

Ce sont les chefs d'entreprise qui se battent au quotidien pour leur entreprise et leurs salariés qui sont attaqués aujourd'hui alors même que leur objectif est la création de richesse et d'emplois en Bretagne. »

Contact presse : Charlotte Le Thiec - T. 02 99 25 41 47 - charlotte.lethiec@bretagne.cci.fr

La CCI Bretagne est l'établissement régional fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie de Bretagne. Parlement des entreprises bretonnes, elle représente les intérêts de 100 000 ressortissants auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques régionaux. La CCI Bretagne assure un rôle de corps intermédiaire à vocation économique et promeut le développement des entreprises et des territoires. www.bretagne.cci.fr

 @CCIRBretagne

1 rue du Général Guillaudot - CS 14422 - 35044 Rennes Cedex - T. 02 99 25 41 41 - F. 02 99 63 35 28
www.bretagne.cci.fr